



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2018

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Médecins 2018

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux délivrés en 2018	3
1.2	Diplômes reconnus en 2018	4
1.3	Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2018	4
2	Formation postgrade	5
2.1	Titres postgrades fédéraux délivrés en 2018	5
2.1.1	Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste délivré en 2018	5
2.2	Titres postgrades reconnus en 2018	6
2.3	Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus, 2018.....	7
2.3.1	Évolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002.....	7
2.4	Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade, de 2004 à 2018.....	8
3	Autorisations de pratiquer	9
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012.....	9
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées en 2018 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu.....	10
3.1.2	Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2012 et 2018	10
3.2	Médecins de premier recours et spécialistes disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2018.....	11

1 Formation

1.1 Titres fédéraux délivrés en 2018

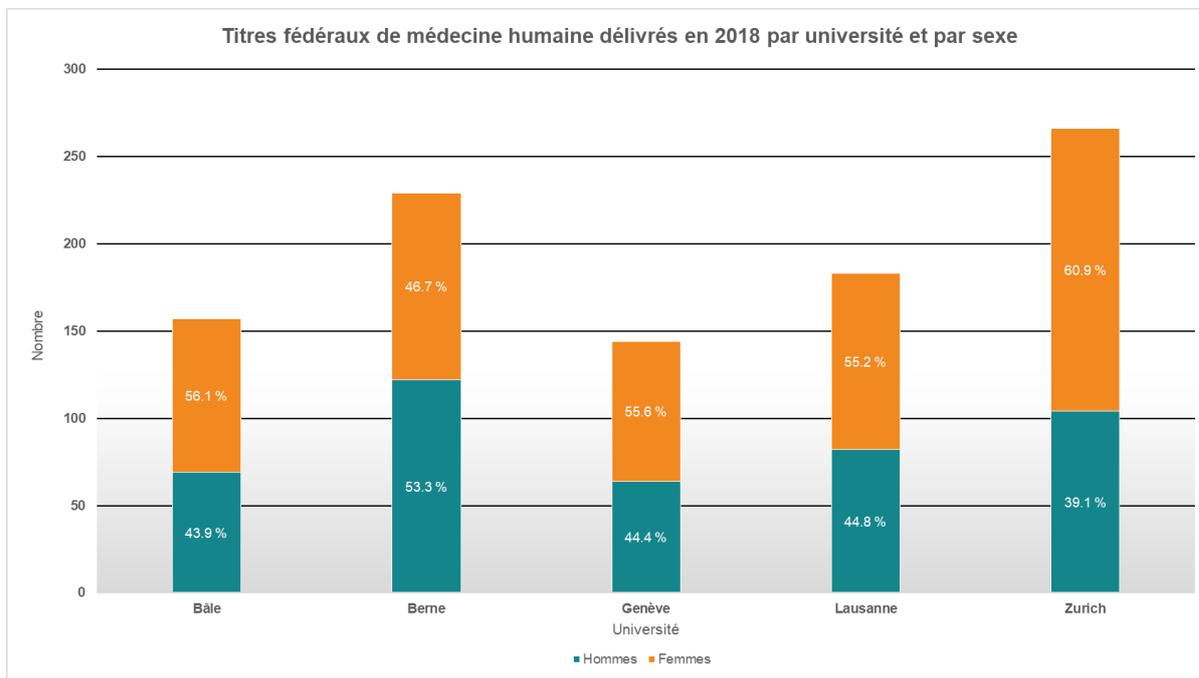


Figure 1 : Titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2018 par université et par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

1029 titres fédéraux de médecine humaine ont été délivrés en 2018. Le graphique présente la répartition par université et par sexe des 979 personnes qui avaient terminé leurs études dans les différentes universités et qui ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd.

Parmi les 50 personnes qui ne sont pas représentées dans le graphique, neuf (dont 33.3 % de femmes) avaient obtenu leur titre sans examen (à certaines conditions, la Commission des professions médicales peut octroyer le diplôme fédéral sans imposition d'examen), 40 (dont 50 % de femmes) avaient étudié à l'étranger et ont réussi l'examen fédéral, et une femme a échangé son diplôme de faculté contre un titre fédéral.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.4 ans ; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

1.2 Diplômes reconnus en 2018

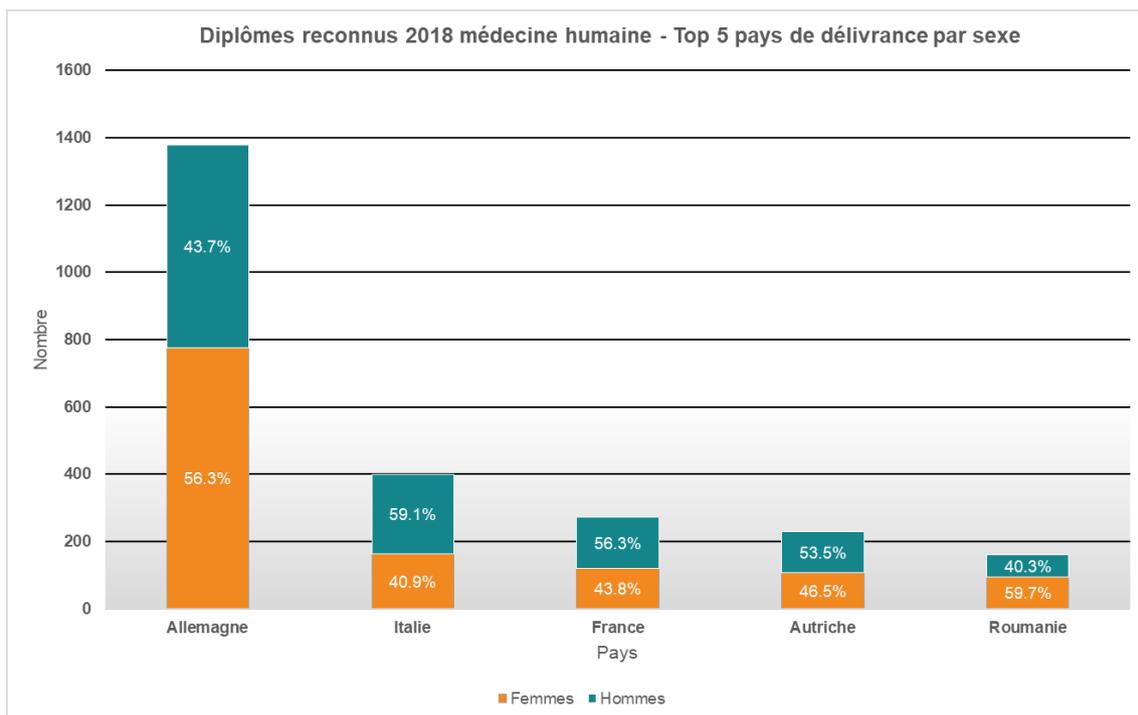


Figure 2 : Diplômes reconnus 2018 médecine humaine – Top 5 pays de délivrance par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

3'292 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2018. Le graphique montre les cinq pays d'où proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. 73 % des diplômes reconnus ont été obtenus dans ces cinq États. Les 27 % restants ont été décernés par différents autres pays.

L'âge moyen des titulaires de ces diplômes au moment de la reconnaissance est de 37 ans.

1.3 Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2018

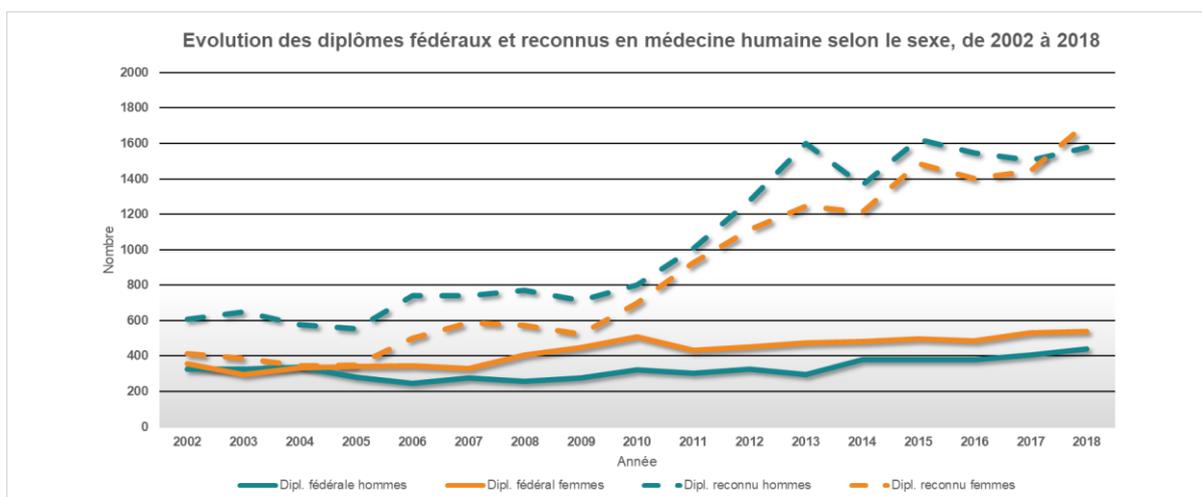


Figure 3 : Évolution des diplômes fédéraux et reconnus en médecine humaine selon le sexe, de 2002 à 2018 (source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

Le graphique montre l'évolution du nombre annuel de diplômes fédéraux et de diplômes reconnus en médecine humaine. Depuis 2002, les universités suisses en ont décerné 12'804, et la Commission des professions médicales en a reconnu 32'565.

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux délivrés en 2018

En 2018, 1'570 titres postgrades fédéraux ont été octroyés en médecine humaine. Le graphique présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment délivrés, par sexe. À eux seuls, ils représentent 73 % (1'151) de tous les titres délivrés en médecine spécialisée. Les 27 % restants se répartissent entre les 36 autres spécialisations.

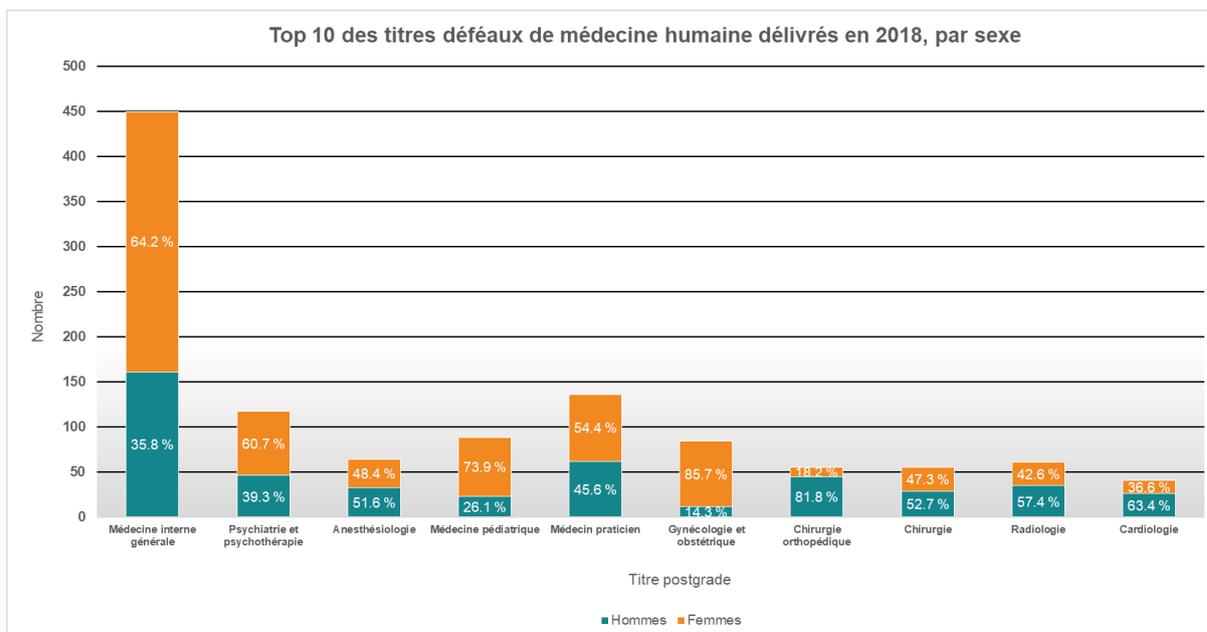


Figure 4 : Top 10 des titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2018, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.1 Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste délivré en 2018

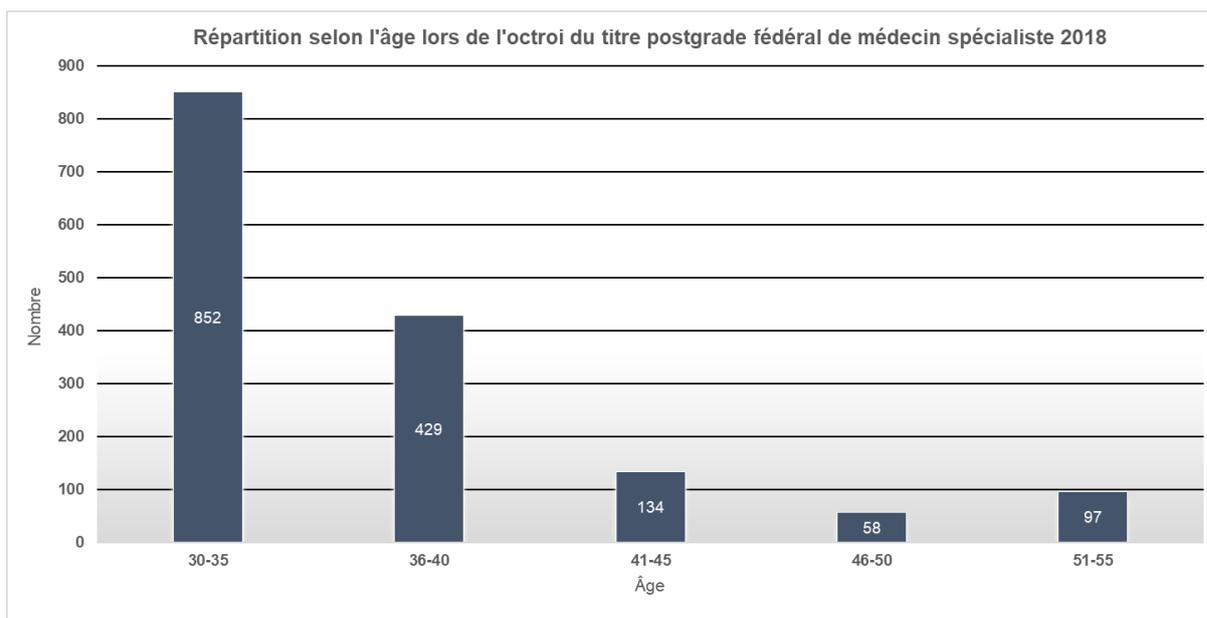


Figure 5 : Répartition selon l'âge lors de l'octroi du titre postgrade fédéral de médecin spécialiste 2018 (source : Registre des professions médicales OFSP)

Les plus jeunes étaient les titulaires d'un titre d'ophtalmologue (33.4 ans) alors que les plus âgés

étaient les titulaires d'un titre en chirurgie vasculaire (49.5 ans). S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les pédiatres étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre (33.9 ans) et les psychiatres et psychothérapeutes, les plus âgés (41.8 ans).

2.2 Titres postgrades reconnus en 2018

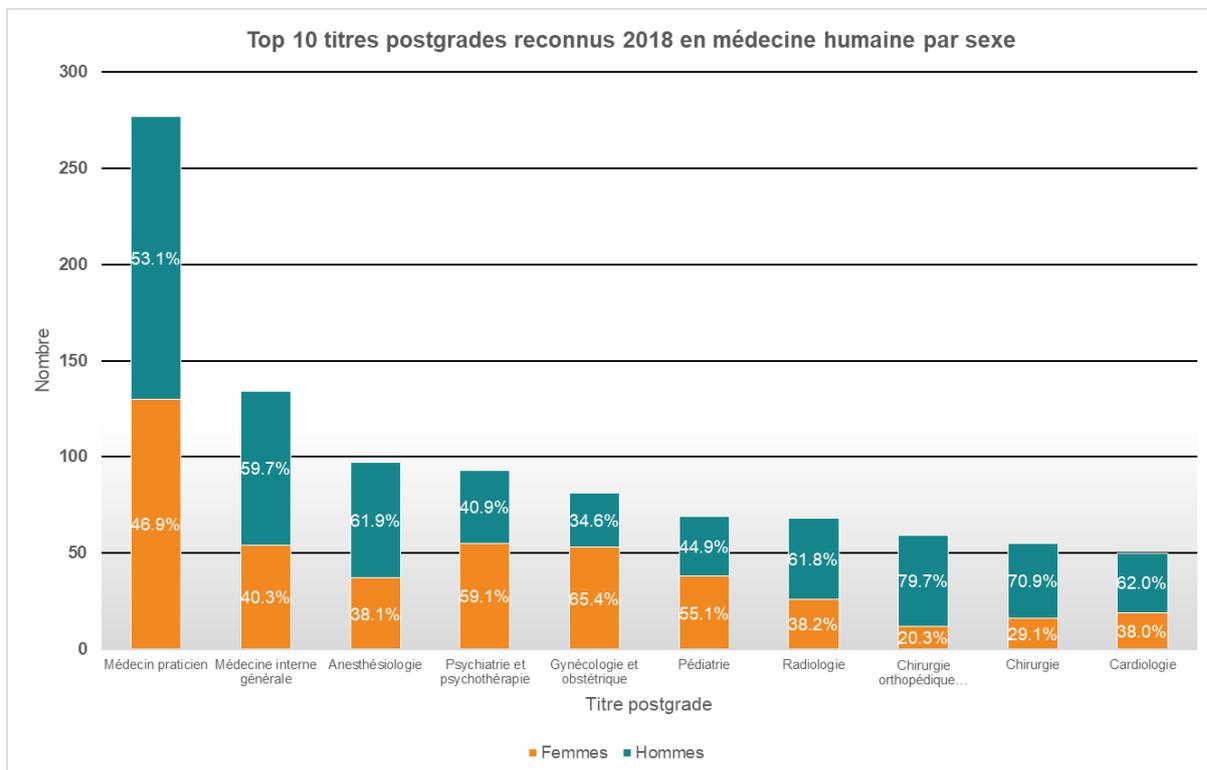


Figure 6 : Top 10 titres postgrades reconnus 2018 en médecine humaine, par sexe (source : Commission des professions médicales)

1'392 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2018. Le graphique montre les dix pays d'où proviennent majoritairement les titres postgrades reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. À eux seuls, ils représentent 71 % (983) de tous les titres de médecine spécialisée reconnus. Les 29 % restants se répartissent entre les autres spécialisations qui peuvent être reconnues par la Suisse.

L'âge moyen des titulaires de ces titres postgrades au moment de la reconnaissance est de 45 ans. La valeur médiane se situe à 44 ans.

2.3 Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus, 2018

Fédéraux	Nombre	Reconnus	Nombre
Médecine interne générale	450	Médecin praticien	277
- Proportion de femmes	64.2%	- Proportion de femmes	46.9%
Médecin praticien	136	Médecine interne générale	134
- Proportion de femmes	54.4%	- Proportion de femmes	40.3%
Psychiatrie et psychothérapie	117	Anesthésiologie	97
- Proportion de femmes	60.7%	- Proportion de femmes	38.1%
Pédiatrie	88	Psychiatrie et psychothérapie	93
- Proportion de femmes	73.9%	- Proportion de femmes	59.1%
Gynécologie et obstétrique	84	Gynécologie et obstétrique	81
- Proportion de femmes	85.7%	- Proportion de femmes	65.4%
Anesthésiologie	64	Pédiatrie	69
- Proportion de femmes	48.4%	- Proportion de femmes	55.1%
Radiologie	61	Radiologie	68
- Proportion de femmes	42.6%	- Proportion de femmes	38.2%
Chirurgie orthopédique...	55	Chirurgie orthopédique...	59
- Proportion de femmes	18.2%	- Proportion de femmes	20.3%
Chirurgie	55	Chirurgie	55
- Proportion de femmes	47.3%	- Proportion de femmes	29.1%
Cardiologie	41	Cardiologie	50
- Proportion de femmes	36.6%	- Proportion de femmes	38.0%

Table 1 : Comparaison titres de formation postgrade fédéraux et reconnus en médecine humaine en 2018 (source : Registre des professions médicales OFSP, Commission des professions médicales)

2.3.1 Évolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

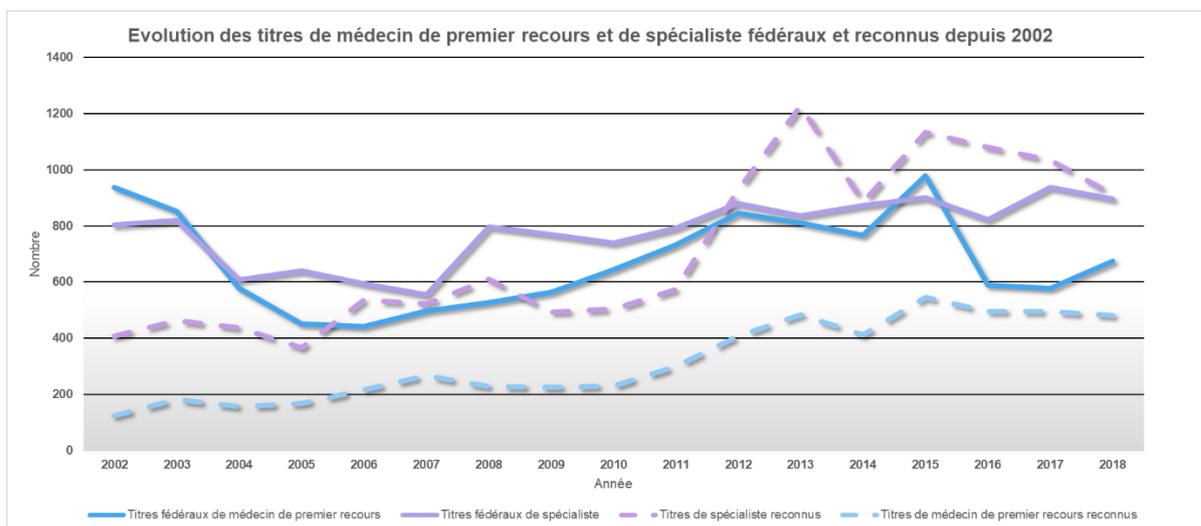


Figure 7 : Evolution des titres de médecin de premier recours et de spécialiste fédéraux et reconnus depuis 2002 (source : Commission des professions médicales)

Entre 2002 et 2018, 11'464 titres de médecin de premier recours et 13'253 titres de spécialiste ont été octroyés. Le nombre élevé de titres délivrés en 2002 et 2003 est dû à une modification législative datant de 2002 qui a notamment introduit l'obligation de formation postgrade pour les médecins exerçant à titre indépendant. Les médecins qui exerçaient déjà à titre indépendant sans titre postgrade avant l'entrée en vigueur de ladite modification ont ainsi eu la possibilité d'obtenir de manière simplifiée un titre postgrade de médecin praticien, de médecin spécialiste en médecine générale, de psychiatre/psychothérapeute ou de pédopsychiatre.

Depuis 2002, 5'407 titres de premier recours et 12'107 titres de spécialiste ont été reconnus.

Par rapport à 2017, la part des femmes dans les différentes professions de la médecine de premier recours a augmenté et, en 2018, 48.3 % des titres correspondants ont été octroyés à des femmes médecins (2017 : 41.4 %). S'agissant des titres délivrés dans les domaines de la médecine spécialisée, la part d'hommes médecins a baissé, par rapport à 2017 (66.5 %), à 64.0 %.

Dans la médecine de premier recours, on note une diminution de la proportion d'hommes dont le diplôme a été reconnu. En 2018, elle était de 53.8 % contre 55.9 % en 2017. En médecine spécialisée, une augmentation est constatée chez les femmes : le nombre de diplômes reconnus est passé de 37.9 % en 2017 à 44.3 % en 2018.

2.4 Spécialistes selon la provenance du diplôme et du titre postgrade, de 2004 à 2018

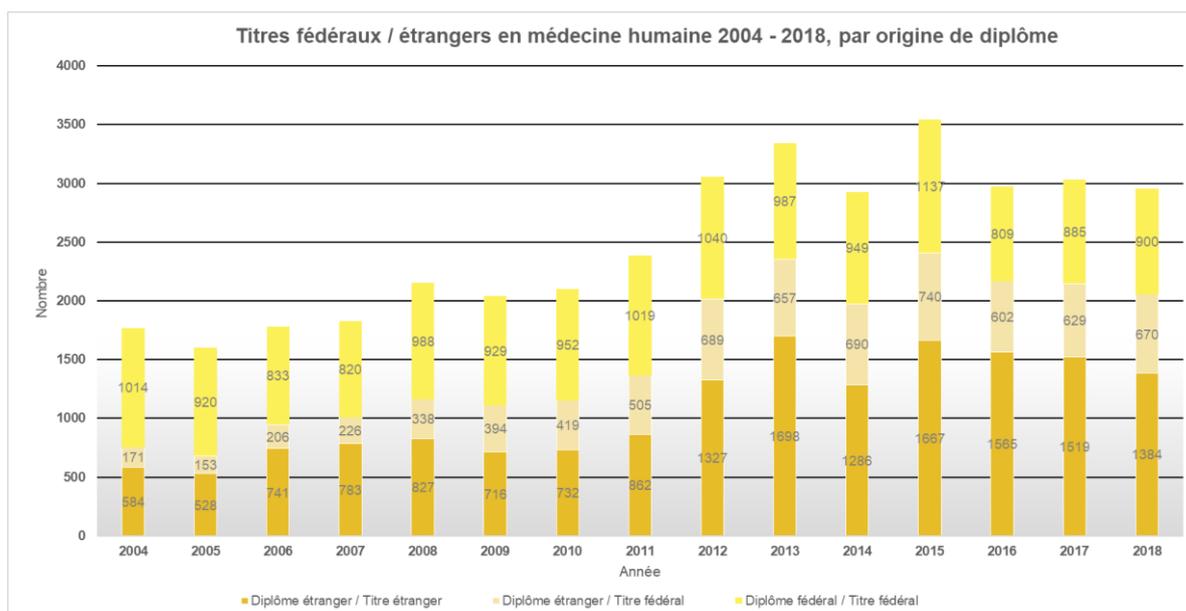


Figure 8 : Titres fédéraux / étrangers en médecine humaine 2004 - 2018, par origine de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP)

Le graphique présente les titres de médecine spécialisée fédéraux ou reconnus qui ont été délivrés chaque année. Les segments des colonnes indiquent si les titres universitaire et postgrade ont été tous deux acquis en Suisse (diplôme fédéral/titre postgrade fédéral), à l'étranger (diplôme étranger/titre postgrade étranger), ou si le diplôme a été acquis à l'étranger et le titre postgrade en Suisse (diplôme étranger/titre postgrade fédéral, c.-à-d. les « étrangers diplômés à l'étranger »).

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées depuis 2012

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2018 et par sexe, le nombre de médecins qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2018, 2'545 médecins ont obtenu 2'720 autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales. En d'autres termes, 153 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

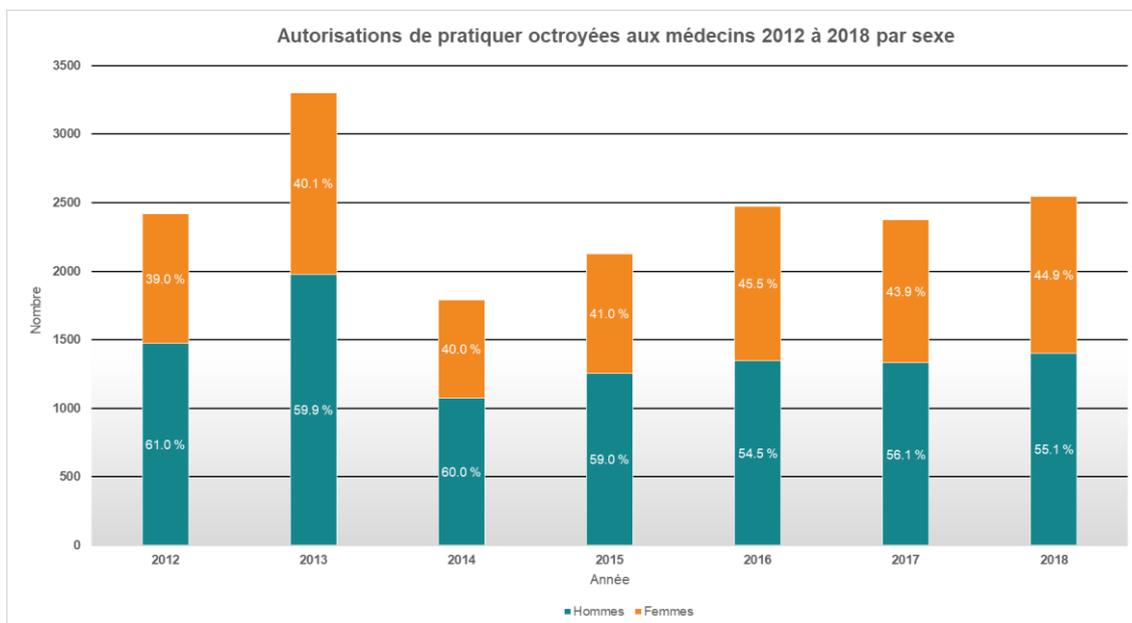


Figure 9 : Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins 2012 à 2018 par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2019)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2018, une augmentation nette de 1'625 autorisations (1'471 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées en 2018 à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu

Sur les 2'545 médecins ayant obtenu en 2018 une autorisation d'exercer, 59.2 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu (contre 57.7 % en 2017). Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

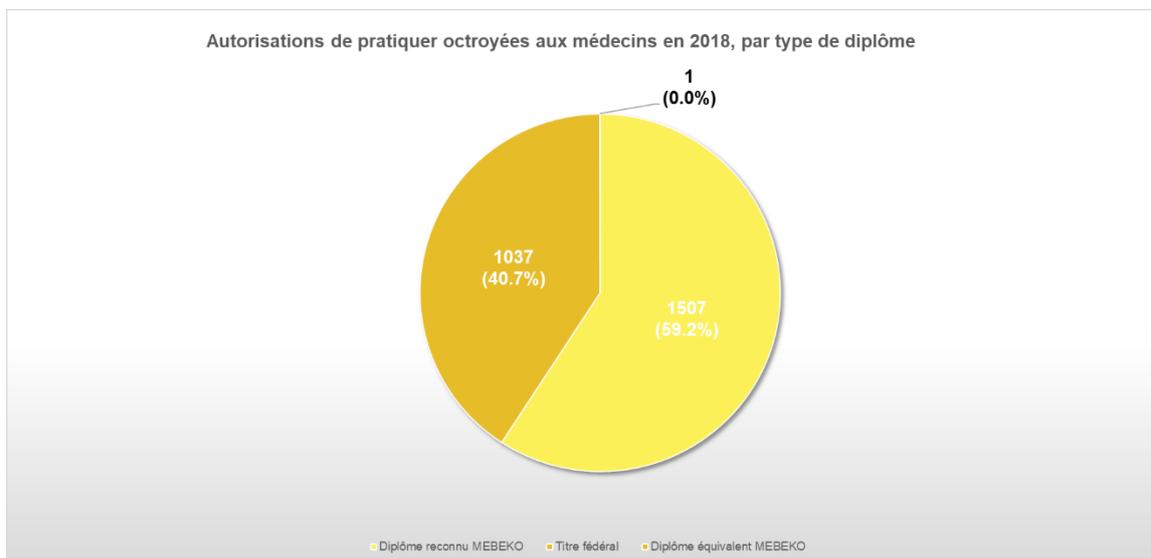


Figure 10 : Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins en 2018, par type de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2019)

3.1.2 Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2012 et 2018

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 43 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

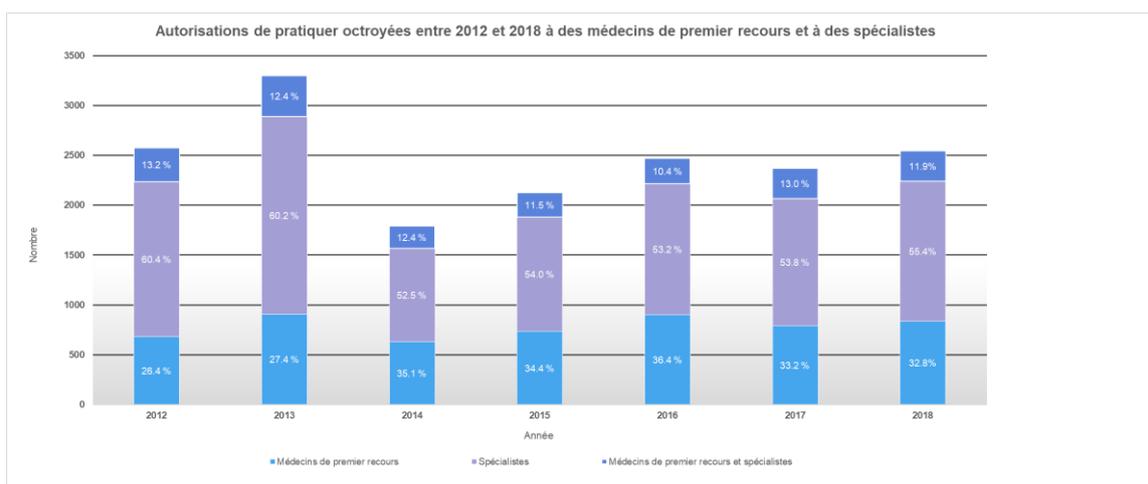


Figure 11 : Autorisations de pratiquer octroyées entre 2012 et 2018 à des médecins de premier recours et à des spécialistes (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2019)

Ce graphique présente, pour les années 2012 à 2018 et en distinguant entre médecins de premier recours et spécialistes, le nombre de praticiens qui ont obtenu une autorisation d'exercer à titre indépendant. Sur les 2'545 médecins ayant obtenu en 2018 une autorisation de pratiquer, 834 (32.8%) sont des médecins de premier recours, 1'409 (55.4 %) sont des spécialistes et 302 (11.9 %) possèdent les deux titres.

3.2 Médecins de premier recours et spécialistes disposant d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2018

Au 31 décembre 2018, 31'849 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer étaient inscrits dans le MedReg. C'est une augmentation du 3.5 % face au 2017. En 2018, 3'961 personnes disposaient d'une autorisation dans plus d'un canton.

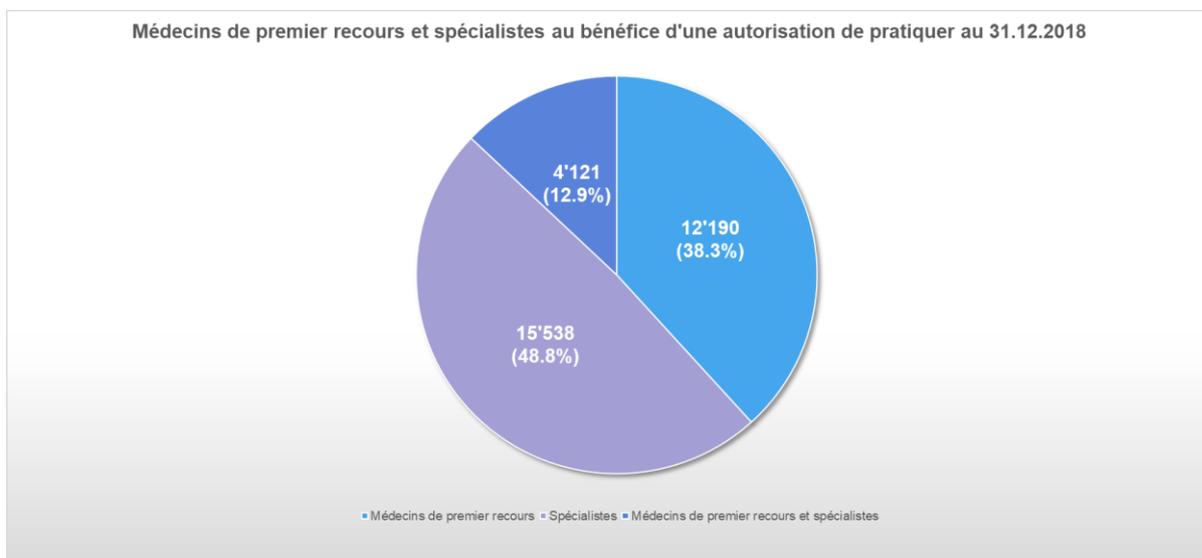


Figure 12 : Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2018 (source : Registre des professions médicales OFSP au 31.01.2019)

Leur âge moyen était de 54.2 ans; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes. La valeur médiane se situait à 54 ans pour ces deux groupes professionnels.